

Margeride, un territoire à enjeux pour les chasseurs

La fédération départementale de la Lozère a souhaité renforcer son animation sur un territoire de **44 communes**. L'objectif est d'accompagner les acteurs locaux dans la mise en place d'actions de gestion et d'aménagements en faveur de la biodiversité (oiseaux, insectes, flore...), mais également d'améliorer la résilience du territoire face au changement climatique.

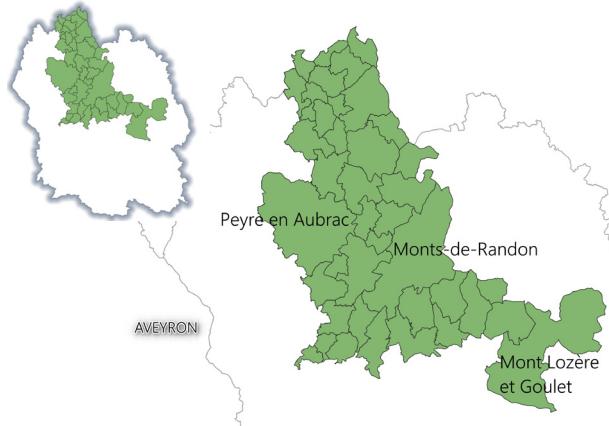
Les chiffres clés :

13ha

d'aménagements en faveur de la biodiversité

23

gestionnaires impliqués



Communes du territoire de Margeride, bénéficiant d'une animation locale dans le cadre du projet.

- La fédération des chasseurs de la Lozère accompagne tous les gestionnaires volontaires dans la mise en oeuvre de ces démarches.
- L'expertise de la fédération dans la modélisation des continuités écologiques, et notamment l'élaboration d'un diagnostic sur les milieux ouverts peut être déployé sur vos communes et à différentes échelles.

Ces actions concourent à la préservation de la biodiversité sur votre territoire et à la restauration de la Trame Verte et Bleue. Un personnel qualifié est à votre disposition pour créer des synergies d'actions et déployer les aménagements en faveur de la biodiversité.

Fédération des chasseurs de la Lozère

Yannick BAY

y.bay@fdc48.fr
06 79 10 77 52



Projet cofinancé par le Fonds Européen de développement régional, la Région Occitanie et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.



Restauration des continuités écologiques pour la biodiversité

La fédération de la Lozère agit chez vous



ENGAGEMENT VOLONTAIRE

des gestionnaires :
agriculteurs, sociétés
de chasse, collectivités



ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

pour la mise en œuvre
d'aménagements adaptés
à votre territoire



RESTAURATION & PRÉSÉRATION

de la trame verte
en faveur de la
biodiversité



La fédération des chasseurs de la Lozère dispose d'une véritable expérience dans la préservation et la restauration des milieux ouverts et des mares en faveur de la biodiversité, avec l'appui des chasseurs bénévoles.

Elle accompagne les gestionnaires locaux (agriculteurs, collectivités, propriétaires privés, sociétés de chasse) dans la définition de leur projet et sa mise en oeuvre, en s'appuyant sur 2 piliers d'actions opérationnelles :

- 1 PRÉSERVER** l'intérêt écologique des espaces existants en offrant des zones de reproduction, d'alimentation et de refuge toute l'année.
- 2 MAINTENIR ET AMÉLIORER** la qualité paysagère et les continuités écologiques.



Diversifier les couverts sur les zones non productives

LOCALISATION

Espace sans production agricole : jachère, friche ou parcelle en cours d'embroussaillement et/ou milieux agricoles sous conditions.

IMPLANTATION DE COUVERTS D'INTÉRÊT FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES ANNUELS

↗ Semis d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique par le gestionnaire (collectivité, agriculteur, propriétaire privé) ou par la société de chasse offrant une ressource alimentaire hivernale. Le mélange peut inclure de l'avoine, du chou et du trèfle incarnat.



IMPLANTATION DE COUVERTS MELLIFERES

- Implantation d'un couvert d'intérêt pour la petite faune et les pollinisateurs (chemins ruraux, bande fleurie intra-parcellaire, etc.)

ACCOMPAGNEMENT

Différents mélanges sont proposés en fonction des objectifs du gestionnaire et de la période de semis en fonction des espèces présentes sur le secteur.

MAINTIEN DES CHAUMES

- La conservation des chaumes de céréales à paille constitue un accompagnement au changement de pratiques favorables à la biodiversité en période d'interculture. La fédération propose le maintien des chaumes d'une hauteur de 25cm, destructibles à partir du 30 septembre.

RECENSEMENT DE MARES

- La fédération de Lozère recense les mares du territoire, grâce aux chasseurs locaux, afin d'apporter des connaissances sur la connectivité des zones humides au profit de la biodiversité.

